

Sécur de la santé : l'ARS Occitanie annonce l'attribution d'une enveloppe de 12 millions d'euros d'aide à l'investissement du quotidien en réduction des inégalités territoriales d'accès à la santé

Le plan d'investissement du Sécur présenté en mars 2021 par messieurs Jean Castex, Premier ministre, et Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé, et qui consacre 19 milliards d'euros au niveau national à la modernisation de notre système de santé, poursuit sa déclinaison dans la région Occitanie.

Pour rappel (communiqué ARS du 9 mars 2021), le plan d'investissement du Sécur de la Santé prévoit en Occitanie l'octroi d'un total de 1,236 Milliard d'euros de soutien au milieu hospitalier, déployé sur 5 ou 10 ans selon les axes, et complété par des financements dédiés spécifiquement au secteur médico-social et au soutien de projets numériques. Ces montants sans précédent permettront de redonner un élan et des perspectives à l'ensemble de notre système de santé en région.

Un des axes fort de ce plan consiste à soutenir les investissements courants – ou investissements du quotidien – des établissements de santé. L'objectif principal est de remettre à niveau les matériels et équipements, qu'ils soient hôteliers, logistiques, informatiques ou médicaux, et de permettre des travaux de rénovation légère, afin d'améliorer l'accueil et la qualité des soins des patients et la qualité de vie des professionnels.

Dans ce cadre, une somme spécifique de 12M€ vise à contribuer à la réduction des inégalités territoriales d'accès à la santé dans les 5 départements les plus concernés. L'ARS Occitanie a souhaité décliner cette mesure à travers un dispositif unique d'appel à manifestation d'intérêt permettant aux établissements, en concertation avec les professionnels de santé, de proposer des projets emblématiques, apportant des réponses pragmatiques et opérationnelles aux besoins spécifiques des territoires. Parmi les projets 92 projets soutenus, portés par 49 établissements, on trouve par exemple :

- l'acquisition d'un nouveau mammographe dédié à l'amélioration du dépistage du cancer du sein au centre hospitalier d'Auch en complément d'une opération de mécénat (Gers)
- l'aménagement d'une cuisine pédagogique dédiée aux enfants en surpoids et obésité, accueillis au centre de soins de suite et de réadaptation Les écreuils (Lozère)
- l'acquisition de tables de radiologie télécommandées numériques pour les différents sites d'imagerie du Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège (Ariège)
- le renouvellement du parc d'endoscopes du Centre Hospitalier de Villefranche de Rouergue (Aveyron)
- l'acquisition de matériel informatique de visioconférence pour améliorer l'accès au diagnostic au centre hospitalier spécialisé de Leyme (Lot)

Cette première enveloppe du Sécur s'inscrit dans la perspective des autres accompagnements à venir prochainement, notamment les dispositifs d'assainissement financier et d'aide à l'investissement structurant.